



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

finances

Question écrite n° 564

### Texte de la question

M. Jacques Fleury attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait que les communes sont soumises à la pression croissante des entreprises qui souhaitent installer leurs activités sur leur territoire. Jouant sur la concurrence acharnée que se livrent les communes pour obtenir ces installations et développer l'emploi, les entreprises exigent une aide sans cesse croissante des communes : gratuité des terrains équipés, équipements annexes, déductions fiscales, etc. Cette pression provoque une inégalité entre les communes en fonction de leur richesse. Elle aggrave la fiscalité locale sans pour autant faciliter la création globale d'emplois. Il demande quelle solution il compte mettre en oeuvre pour soustraire les communes à cette pression des entreprises, tout en prenant garde aux effets négatifs pour l'emploi de la concurrence internationale particulièrement dans les régions frontalières.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement a engagé une réflexion sur les interventions économiques des collectivités locales et proposera au Parlement les modifications nécessaires du dispositif législatif actuel afin de mieux répondre à l'objectif d'un développement économique local équilibré. Une telle réforme doit permettre de renforcer l'efficacité réelle de l'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements en faveur des entreprises, dans un cadre protecteur pour les finances publiques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Fleury](#)

**Circonscription :** Somme (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 564

**Rubrique :** Communes

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 1997, page 2233

**Réponse publiée le :** 5 octobre 1998, page 5410